

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SONEDE International

Siège social : Caulisée Saula Esc B- 3^{ème} étage El Manar II

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed DALY.

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		229	229
Moins : amortissements		229	193
	1	0	36
Immobilisations corporelles		105.336	104 150
Moins : amortissements		79.366	57 772
	2	25.970	46 378
Immobilisations financières		2.700	2 700
Moins : provisions		0	0
	3	2.700	2 700
<i>Total des actifs immobilisés</i>		28.670	49 115
Autres actifs non courants (charges à répartir)	4	0	0
Total des actifs non courants		28 670	49 115
<i>Actifs courants</i>			
Stocks		0	0
Moins : provisions		0	0
	5	0	0
Clients et comptes rattachés		486 302	463 357
Moins : provisions		0	0
		486 302	463 357
Comptes de régularisation et autres actifs courants		284 392	75 665
Moins : provisions		0	0
	6	284 392	75 665
Placements et autres actifs financiers	7	495 124	507 545
Liquidités et équivalents de liquidités	8	700 524	436 064
Total des actifs courants		1 966 342	1 482 631
<i>Total des actifs</i>		1 995 011	1 531 746

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Réserves		0	0
Autres capitaux propres		0	0
Résultats reportés		(80 553)	(164 124)
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>	9	919 447	835 876
Résultat de l'exercice		204 421	83 571
Total des capitaux propres avant affectation		1 123 868	919 447
<i>Passifs</i>			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges		4 000	0
<i>Total des passifs non courants</i>		4 000	0
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	190 473	91 254
Autres passifs courants	11	676 670	521 045
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
<i>Total des passifs courants</i>		867 143	612 299
Total des passifs		871 143	612 299
<i>Total des capitaux propres et passifs</i>		1 995 011	1 531 746

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos au 31 Décembre 2013
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>DESIGNATION</u>	<u>Notes</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produits d'exploitation			
Revenus	12	1 569 741	1 130 198
Autres produits	13	650	6 723
Total produits d'exploitation		1 570 391	1 136 921
Charges d'exploitation			
Achats	14	(549 742)	(226 950)
Charges du personnel	15	(176 140)	(224 461)
Dotations aux amortissements et aux provisions	16	(35 117)	(29 057)
Autres charges d'exploitation	17	(684 080)	(614 379)
Total charges d'exploitation		1 335 079	1 105 847
RESULTAT D'EXPLOITATION		125 312	42 074
Produits financiers	18	83 459	41 847
Résultat des activités ordinaires avant impôt		208 771	83 921
Impôt sur les sociétés		(4 350)	(350)
Résultat des activités ordinaires après impôts		204 421	83 571
Résultat net de l'exercice		204 421	83 571
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat de l'exercice après modification comptable		204 421	83 571

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31 Décembre 2013

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>DESIGNATION</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net de l'exercice	204 421	83 571
Dotations aux amortissements	35 117	29 057
Variations :		
Clients	(22 945)	(268 589)
Stocks	0	0
Autres créances	(208 726)	(33 478)
Fournisseurs et autres dettes	254 686	384 367
Reprises	(9 328)	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	253 225	194 928
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles	(1 186)	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 186)	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		
Décaissements pour acquisition SICAV	12 421	151 082
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	12 421	151 082
VARIATION DE LA TRESORERIE	264 460	346 010
Trésorerie au début de l'exercice	436 064	90 054
Trésorerie à la clôture de l'exercice	700 524	436 064

Notes aux États financiers

A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit Tunisien, totalement exportatrice, elle est régie par les lois et règlements en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n°2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société qui s'élève à **1.000.000 Dinars** et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à **20 Dinars** chacune, souscrites en numéraires et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG International Services	5 000	100 000	10%
STUDI International	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE Engineering	2 500	50 000	5%
Personnes physiques	10 000	200 000	20%
TOTAL	50 000	1 000 000	100%

2. Objet :

La SONEDE INTERNATIONAL a pour objet la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché international ayant pour destination principale l'Afrique et le Moyen Orient.

Conformément aux statuts, la société a, notamment pour objet :

- ✓ Le suivi et la supervision des projets ;
- ✓ L'assistance technique, institutionnelle et organisationnelle ;
- ✓ La gestion et l'exploitation d'ouvrages ;
- ✓ La formation ;

- ✓ Les comptes de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie ;
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

3. Principes comptables appliqués

Les états financiers de la SONEDE INTERNATIONAL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en vigueur.

Les méthodes comptables de base adoptées pour l'élaboration des états financiers se résument comme suit :

a. Unité monétaire

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinars Tunisiens.

b. Exercice social

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

c. Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition ou leur valeur vénale et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et ce selon les taux d'amortissement prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

	<u>Tx Amt</u>
<u>Logiciels</u>	33%
<u>Équipement de bureau</u>	20%
<u>Matériel Informatique</u>	33%
<u>Matériel de transport</u>	20%
<u>Installations et agencements</u>	10%

4. Rémunérations du personnel

Les rémunérations et attributions accordées aux différents agents de la SONEDE International, sont comptabilisées au niveau des comptes de charges suivants : « Achats », « Charges du personnel » et « Autres charges d'exploitation ».

a. Achats consommés :

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les rémunérations du personnel pour lesquelles sont établies des fiches de paie par la SONEDE et qui se décomposent en agents permanents et en agents ponctuels.

Dans ce sens, le salaire est pris en charge initialement par la SONEDE puis facturé trimestriellement par cette dernière à la SONEDE International pour remboursement.

b. Charges du personnel :

Sont comptabilisés au niveau de cette rubrique les salaires et les primes accordés au personnel de la SONEDE International et qui sont matérialisés par des fiches de paie établies par cette dernière.

Cette rubrique comporte les rémunérations accordées aux :

- Détachés longue durée ;
- Personnels autres que les détachés longue durée (Personnel siège)
- Les indemnités de stage.

c. Autres charges d'exploitation :

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les charges suivantes :

- PERDIEM (Allocation de voyage) ;
- Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée ;
- Les primes du personnel extérieur détaché permanent ;
- Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée.

5. PERDIEM :

Ce compte enregistre les allocations de voyages allouées aux différents intervenants pour détachement à l'étranger.

6. Frais de séjour et de représentation des détachés à longue durée :

Ce compte comporte les frais de séjour et de représentation pour les experts affectés à des missions à l'étranger ainsi que les indemnités d'expatriation qui leur sont réservées.

7. Les primes du personnel extérieur détaché permanent :

Ce compte comporte les indemnités mensuelles de gestion et de représentations allouées au Directeur Général pour un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**, une retenue à la source de **20%** est opérée conformément aux dispositions de **l'article 53** du code de l'IRPP et de l'IS.

8. Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée :

Ce compte enregistre les primes accordées au personnel affecté à des missions à courte durée en Tunisie et à l'étranger.

Notes Bilan

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au cours de 2013, cette rubrique n'a pas connu de variation. Il s'agit de l'acquisition, en 2010, de Windows 7 original pour **229 Dinars**. Ce logiciel est amorti à hauteur de **229 Dinars** (Tx d'amortissement 33%)

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

La valeur de cette rubrique au 31/12/2013 est de **105.336 Dinars**, amortie à hauteur de **79.336 Dinars**.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2013

Désignation	Valeur brute au 31/12/2013	Reclassement et acquisition Décembre 2013	Valeur brute au 31/12/2013	Taux amort.	Cumul des amortissements au 31/12/2012	Dotations aux amortissements au 31/12/2013	Régularisation amortissements en 2013	Cumul amortissements au 31/12/2013	VCN AU 31/12/2013
Logiciels	229		229	33%	193	36		229	0
Equipement de bureau	10.395		10.395	20%	4.520	2.079		6.599	3.796
Matériel informatique	9.762	1.186	10.948	33%	6.912	3.026		9.938	1.010
Matériel de transport	80.900		80.900	20%	45.834	16.180		62.014	18.886
Installations et agencements	3.093		3.093	10%	507	309		816	2.277
TOTAL	104.379	1.186	105.565		57.964	21.631	0	79.595	25.970

NOTE 3 : Immobilisations financières

Cette rubrique n'a pas connu de variation au cours de 2013. La valeur correspond au Dépôt et Cautionnement pour **2.700 Dinars** au titre du loyer du siège de la société.

NOTE 4 : Autres Actifs non courants :

Les frais préliminaires sont résorbés en totalité, selon le mode linéaire, sur 3 ans conformément à la norme N° 10 Charges reportées.

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés

Les «Clients et comptes rattachés» s'élèvent à **486.302 Dinars** en 2013 contre **463.357 Dinars** en 2012.

Désignation	Note	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
COMETE		-	28 500
STUDI	5-1	248 004	183 477
SCET	5-2	18 850	18 850
IDC		-	22 266
AGETIP CAF		-	187 535
MATUH	5-3	194 292	-
IGIP	5-4	25 156	22 728
Total		486 302	463 357

Note 5-1 Le détail du compte client STUDI par facture non encore réglée au 31/12/2013 se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2013
	FACT. 26/13 ALG MG	7 631
	FACT. 24/13 PAYABLE \$	9 800
	FACT. 33/13 ALG	9 615
	FACT. 37/13 RDC	6 300
STUDI	FACT. 37/13 RDC PAYABLE EN \$	12 000
	FACT. 39/13 ALG	9 615
	FACT. 41/13 RDC	6 200
	FACT. 41/13 RDC PAYABLE EN \$	10 800
	FACT. 42/13 DJIB	10 500
	FACT. 42/1565E * 2.1978	3 440
	FACT. 43/13 ALG	8 072
	FACT. 45/12 RDC	6 140
	FACT. 45/13 RDC PAYABLE EN \$	10 800
	FACT. 46/13 DJIB	10 500
	FACT. 46/13 DJIB PAYABLE EN \$	3 462
	FACT. 47/13 ALG	9 615
	FACT 50/13 RDC TT+AR	6 300
	FACT 50/13 RDC TT+AR PAYABLE EN \$	12 000
	FACT. 51/13 DJIB AB+LHA	10 500
	FACT. 51/13 DJIB AB+LHA 1565E*2.2361	3 499
	FACT. 52/13 ALG MG	9 615
	FACT. 57/13 PAYABLE EN \$	11 200
	FACT. 57/13 PAYABLE EN \$	6 233
STUDI	FACT. 58/13	10 500
	FACT. 58/13 1565E*2.2378	3 502
	FACT. 59/13 MG	6 969
	REG. FACT. AVRIL RDC 4469\$ * 1.6662	-7 446
	FACT. 61/13 TT+AR	6 300
	FACT. 61/13 PAYABLE EN \$	12 000
	FACT. 62/13	10 500
	FACT. 62/13 1565E * 2.2881	3 581
	FACT. 63/13 MG	8 013
	ACTUALIS FACT. 42/13 1565E * 2.2663	107
	ACTUALIS FACT. 46/13 1565E * 2.2663	84
	ACTUALIS FACT. 51/13 1565E * 2.2663	47
	ACTUALIS FACT. 58/13 1565E * 2.2663	45
	ACTUALIS FACT. 62/13 1565E * 2.2663	-34
TOTAL STUDI		248 004

Note 5-2 Le détail du solde client SCET se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2013
SCET	FACT. 58/12	3 850
	FACT. 58/12 PAYABLE EN €	5 800
	FACT. 18/13 AT	3 850
	FACT. 18/13 AT PAYABLE EN €	5 350
TOTAL SCET		18 850

Note 5-3 Le détail du solde client MATUH se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2013
MATUH	VIR 42 596E * 2.1707	-92 463
	FACT. 54/13 10	
	835.500 FCFA * 00152449E	37 157
	FACT. 54/13 26 257E * 2.2494	59 062
	FACT. 64/13 52 514E * 2.2896	120 236
	FACT. 64/13 21	
	671.000 FCFA * 00152449E	75 642
	ACTUALIS FACT. 54/13	723
	ACTUALIS FACT 64/13	-1 993
	ACTUALIS VIR 42596E * 2.2663	-4 072
TOTAL MATUH		194 292

Note 5-4 Le détail du solde client IGIP se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2013
IDC	FACT. 56/13 5550E * 2.2369	12 415
	FACT. 60/13 5550E * 2.2881	12 699
	ACTUALIS FACT. 56/13 5550E * 2.2663	163
	ACTUALIS FACT. 60/13 5550E * 2.2663	-121
TOTAL IDC		25 156
TOTAL		486 302

NOTE 6 : Autres actifs courants

Au 31/12/2013, la valeur des « Autres actifs courants » est de **284.392 Dinars** détaillée comme suit :

Désignation		Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Crédit TVA		6 208	3 702
Report d'impôt		315	-
Sous Total		6 523	3 702
Fournisseur (VIVO)		2 660	4 000
Personnel, avances sur salaires	(a)	13 274	16.219
Détachés longue durée Adnène TOUNSI Avance à l'étranger		1 019	-
Projet AQUAKNIGHT exercice 2014	(b)	64 677	
Projet AQUAKNIGHT exercice 2013		137 147	6.279
Produits à recevoir	(c)	53 023	39.623
Charges constatées d'avance	(d)	6 068	5.843
Sous Total		277 869	71.963
TOTAL		284 392	75.665

(a)

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Abdallah RIABI	3 391	1 086
Adnen TOUNSI	-	2 076
Lassaad HAJ AMMAR	1 886	-
Med BEN NASSI	-	787
Mabrouk BEN SALEM	-	3 102
Taher TRABELSI	6 916	7 738
Noureddine ZIDI	1 081	1 431
Personnel avances sur salaires	13 274	16 219

(b) Le projet AQUAKNIGHT consiste à la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote choisie en accord avec le partenaire européen et dont la SONEDE international effectue la gestion pour le compte de la SONEDE, en effet en plus des résultats de l'étude dont bénéficie la SONEDE et le partenaire étranger (à savoir l'Union Européenne représentée par l'université de Palerme), tous les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

(c)

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Subvention CEPEX	-	684
Projet ALGERIE	9 615	17 128
Projet DJIBOUTI	14 047	5 204
Projet RDC	16 783	16 607
Projet CONGO	12 578	-
Produits à recevoir	53 023	39 623

(d)

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Loyer	4 308	4 088
Assurance voitures	1 760	1 749
Facture SONEDE	-	6
Charges constatées d'avance	6 068	5 843

NOTE 7 : Placements et autres actifs financiers

Les «Placements et autres actifs financiers» s'élèvent à **495.124 Dinars** en 2013 contre **507.545 Dinars** en 2012.

NOTE 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail de cette rubrique au 31/12/2013 se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
STB DINAR	29 906	11 130
STB EURO	245 800	267 966
STB DOLLARS	366 262	150 018
CBT TCHAD	58 175	6 823
CAISSE	381	126
TOTAL	700 524	436 064

NOTE 9 : Capitaux propres avant affectation

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Souscription du capital social	1.000.000				1 000 000
Résultats reportés			-80 553		-80 553
Résultat de l'exercice				204 421	204 421
Solde au 31/12/2013	1.000.000	0	-80 553	204 421	1 123 868

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de la société que les résultats et réserves distribuables au 31 Décembre 2013 non soumis à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la Loi des Finances 2014, s'élèvent à **123.868 Dinars** détaillés comme suit :

- Résultat de l'exercice : 204.421
- Résultats reportés : -80.553

NOTE 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31/12/2013, la valeur de cette rubrique étant de **190.473 Dinars**, est détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Fournisseur	8 181	89 443
Fournisseur facture non encore parvenue (VIVO)	2 660	1 811
Fournisseur facture non encore parvenue (OSEF)	179 632	
TOTAL	190 473	91 254

NOTE 11 : Autres passifs courants

La valeur de cette rubrique au 31/12/2013 est de **676.670 Dinars**, détaillée comme suit :

Désignation		Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée	(a)	129 110	130 228
Dettes provisionnées pour congés payés		16 953	7 467
Etat organismes sociaux	(b)	17 781	15 043
Autres (CAP, Débiteurs et créditeurs divers, facture SONEDE)	(c)	512 826	368 308
TOTAL		676 670	521 045

(a) : Personnel, rémunération dûe sur les détachés longue durée :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Mabrouk Ben SALEM	-	8 987
Taher TRABELSI	29 228	31 461
Mohamed FATHALLAH	-	13 471
Hédi HAJJ AMMAR	1 438	1 438
Lassaad HAJ AMMAR	16 408	-
Abdessattar BOUSAIDI	11 470	9 176
Abdallah RIABI	22 945	5 568
Adnen TOUNSI	4 545	24 451
Med BENNASSI	-	8 103
Riadh ZOUALI	22 734	22 734
Mohamed GUELBI	20 343	4 839
Total 1 (Personnel, rémunération dûe sur les détachés longue durée)	129 110	130 228
Dettes provisionnées pour congés payés	16 953	7 467
Total 2	16 953	7 467

(b) : Etats et organismes sociaux :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Receveur des finances	7 051	4 818
Sous Total	7 051	4 818
CNRPS	6 791	6 560
Prévoyance	2 215	2 130
Capital décès	328	316
CNSS	1 396	1 220
Sous Total	10 730	10 225
Total 3 (Etat et organismes sociaux)	17 781	15 043

(c) : Autres :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Détachés Longue durée avance à l'étranger (1)	25 718	20 888
Détachés courte durée	-	10 812
Autres prestataires de services	37 145	6 275
Charges à payer	7 468	11 638
Facture SONEDE	194 053	165 424
Provisions pour risques	886	886
Projet AQUAKNIGHT dépenses non encore payées	66 868	152 384
Projet AQUAKNIGHT exercice 2012	152 384	-
Compte d'attente	550	-
Impôts à payer projet TCHAD	27 754	-
Total 4 (Autres)	512 826	368 308

(1) : Détail des « Détachés Longue durée Avance à l'Etranger »

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Taher TRABELSI	13 638	7 779
Mohamed TRABELSI	-	2 249
Mabrouk BEN SALEM	4 634	4 634
Med BENNASSI	-	1 586
Adnen TOUNSI	-	1 023
Abdallah RIABI	4 484	2 187
Noureddine ZIDI	1 075	1 431
Lassaad HAJ AMMAR	1 886	-
Total	25 718	20 888

Notes État de Résultat

NOTE 12 : Revenus:

Les «Revenus» s'élèvent à **1.569.741 Dinars** en 2013 contre **1.130.198 Dinars** en 2012 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Chiffre d'Affaires export	1 510 158	1 129 298
RDC	206 300	280 412
RDC Formation	261 919	-
OUZBEKISTON	-	31 656
ALGERIE	124 931	91 891
DJIBOUTI	116 824	184 596
CAMEROUN	-	96 500
SNDE MAURITANIE	-	93 192
NIGER	-	9 500
RWANDA	17 813	28 500
CONGO	117 473	107 181
BANGUI	-	188 130
IRC MAURITANIE	-	6 102
ETUDE PROJET AQUAKNIGHT	-	3 649
TCHAD	650 814	
AQUAKNIGHT produits à recevoir 2011	-	-1 513
COMETE produits à recevoir 2011	-	-29 438
ALGERIE produits à recevoir 2012	-	17 128
DJIBOUTI produits à recevoir 2012	-	5 204
RDC produits à recevoir 2012	-	16 607
Produits à recevoir 2012	-38 939	-
Produits à recevoir 2013	53 023	-
Chiffre d'Affaires local	59 583	900
SNDE MAURITANIE	27 600	-
ETUDE PROJET AQUAKNIGHT	31 983	-
Total	1 569 741	1 130 198

NOTE 13 : Autres Produits :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Subvention CEPEX	650	6 039
Subvention CEPEX produits à recevoir 2012	-	684
Total	650	6 723

NOTE 14 : Achats consommés

La valeur de cette rubrique est de **549.742 Dinars**, au 31/12/2013, détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Achat carburant	10 464	10 440
Achat fournitures	986	3 985
Eau électricité	641	219
Fourniture administrative	177	117
Fourniture entretien	1 553	1 676
Sous Total 1	13 821	16 436
FACTURE SONEDE	111 384	121 862
Dépenses projet TCHAD	241 905	
FACTURE ERA	-	88 652
FACTURE ERAT	3 000	
Sous Total 2	356 289	210 514
Achat prestation de services OSEF	179 632	-
Total	549 742	226 950

NOTE 15 : Charges du personnel

Les «Charges du personnel» s'élèvent à **176.140 Dinars** en 2013 contre **224.461 Dinars** en 2012.

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Rémunération détachés longue durée (a)	131 085	179 697
Salaires autres que les détachés LD	15 027	16 307
Prime SIVP	5 640	-
Indemnité	45	34
Charges patronales	24 342	28 423
Total	176 140	224 461

NOTE 16 : Dotation aux amortissements et provisions

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Dotations aux amortissements	21 631	29 057
Dotations aux provisions	9 486	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 000	-
Total	35 117	29 057

NOTE 17 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Déplacement	44	17
Voyage hébergement	64 798	20 464
Réception	6 252	506
PERDIUM	96 989	43 489
Sous traitance générale	3 505	616
Entretien et réparation	475	1 564
Personnel extérieur à l'entreprise	924	565

Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée (a)	313 509	431 157
Frais postaux	4 094	3 217
Honoraires	7 584	16 799
Locations	12 374	11 464
Personnels détachés courtes durées		19 895
Rémunération autres prestataires de services contrat signature légalisée (b)	9 715	-
Rémunération autres prestataires de services contrat signé non légalisé (c)	37 752	-
Rémunération autres prestataires de services sans contrat (d)	45 111	-
Rémunération autres prestataires de services	-	13 118
Prime du personnel extérieur détaché permanent (e)	46 341	36 585
Pertes de change	-	7 675
Perte sur VMP	221	927
Primes assurance	1 956	1 301
Transferts de charges	-742	
Publicités publications relations publiques	2 687	2 890
Services bancaires	978	698
Agios bancaires	244	66
Pertes ordinaires	-	1
Droits et taxes	1 515	1 365
Impôts projet TCHAD	27 754	0
Total	684 080	614 379

(a) Détail Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée

Désignation		Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Taher TRABELSI	RDC	54 855	52 360
Med TRABELSI			13 669
Hédi HAJJ AMMAR			48 628
Jalel KOCHBATI			15 863
Abdessattar BOUSAIDI	DJIBOUTI	27 528	26 392
Mabrouk BEN SALEM			49 970
Med FATHALLAH	ALGERIE	3 484	37 359
Med BENNASSI			37 200
Adnen TOUNSI	MAURITANIE	13 635	40 534
Abdallah RIABI	RDC	53 512	14 703
Med Hedi CHANNOUFI			17 144
Mounir GUELBI	ALGERIE	48 888	4 839
Riadh ZAOUALI	CONGO	81 842	72 496
Lassaad HAJJ AMMAR	DJIBOUTI	29 764	
Total		313 509	431 157

(b) Détail rémunération autres prestataires de services contrat signature légalisée

Désignation		Valeur au 31/12/2013
Farouk BAHRI	RDC FORMATION	4 745
Mansour BEN SAID	RDC FORMATION	4 970
Total		9 715

(c) Détail rémunération autres prestataires de services contrat signé non légalisé

Désignation		Valeur au 31/12/2013
Houcine NAIMI	RWANDA	1 412
Issam BOURARA	TCHAD	1 765
Jmail MBAREK	TCHAD	8 161
Morched BALI	TCHAD	22 885
Med nejib ELOUAFI	RWANDA	2 118
Tayssir BENZID	TCHAD	1 412
Total		37 752

(d) Détail rémunération autres prestataires de services sans contrat

Désignation		Valeur au 31/12/2013
Abderraouf NOUICER	TCHAD	25 148
Med Abdelmonem CHAOUACHI	RDC FORMATION	6 822
Med Hédi CHANNOUFI	ALGERIE	4 819
Moncef AMARA	ALGERIE	1 471
Med nejjib ELOUAFI	ALGERIE	1 765
Samir RIDANE	RDC FORMATION	5 086
Total		45 111

(e) Détail Prime du personnel extérieur détaché permanent

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Adnen BOUBAKER (ancien DG)	-	16 022
Med Habib TEKARI (ancien DG)	17 073	13 246
Abdallah CHAOUACHI (DG actuel)	14 634	
Montassar CHEBIL (Directeur technique)	14 634	7 317
Total	46 341	36 585

NOTE 18 : Produits financiers

Les produits financiers totalisent **83.459 Dinars** se détaillant comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Agios créditeurs	455	544
Revenus de VMP	17 716	21 278
Gain de change	65 287	19 334
Produits exceptionnels	0	690
Total	83 459	41 847

NOTE 19 : Informations sur les parties liées

Au 31 Décembre 2013, les créances et les dettes des parties liées se présentent comme suit :

Parties liées	Objet	Montants en Dinars
Dette SONEDE	Prise en charge des frais du personnel	194.053
	Constitution SONEDE International	6.090

Rapport Général

Tunis, le 2 Juin 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires De la SONEDE International

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons :

- Notre rapport sur les états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, et
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SONEDE International, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **1.123.868 Dinars** y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **204.421 Dinars**.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par la Direction de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états

financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SONEDE International au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers annuels, des informations fournies dans le rapport de gestion de l'exercice 2013 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, tel que modifié par les dispositions du décret n° 2005-3144 du 6 Décembre 2005 relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Le Commissaire aux Comptes
DDF-AUDIT
Mohamed DALY

Rapport Spécial

Tunis, le 2 Juin 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires De la SONEDE International

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues au cours de l'exercice:

Il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2013, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

II. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2013 :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013. Elles concernent :

1. La SONEDE international a conclu avec la SONEDE, en date du 20 novembre 2009 une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société. Les charges du personnel détaché auprès de la SONEDE international au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à **111.384 Dinars**. La SONEDE international doit, au 31 décembre 2013 à la SONEDE au titre de cette convention, un montant de **194.053 Dinars**.
2. La SONEDE International doit, au 31 Décembre 2013 à la SONEDE, un montant de **6.090 Dinars** représentant les frais de constitution de la SONEDE International.

3. La SONEDE international a conclu avec la SONEDE, en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation de projet AQUAKNIGHT.

À cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et la SONEDE international ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de la SONEDE International et quatre cadres de la SONEDE.
- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de la SONEDE International, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion de projet.
- La SONEDE s'engage à verser à la SONEDE international, chaque année, un montant équivalent à **10%** du cout annuel du projet et ce dans la limite de **28.740 dinars** au titre de la première année, **3.800 dinars** au titre de la deuxième année et **3.570 Dinars** au titre de la troisième année.
- Les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.
- La SONEDE International s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.

4. La SONEDE International a réalisé avec son administrateur SCET des prestations de services rentrant dans le cadre de l'activité normale de la société. Au 31 Décembre 2013, le compte « Client SCET » fait apparaître un solde de **18.850 Dinars**

III. Rémunération des dirigeants

Le Directeur Général de la SONEDE International perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation d'un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**.
- Une voiture avec prise en charge de la SONEDE International des dépenses de circulation et des frais d'entretien.
- Un contingent mensuel d'essences SP de **400 litres**.
- La prise en charge par la SONEDE International des frais de téléphone mobile du Directeur Général ;
- Une indemnité journalière pour frais de mission à l'étranger de **250 Dollars Américains** ;
- Une prime de bilan fixée annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en Dinars) :

	M. Mohamed Habib TAKKARI du (1^{er} Janvier au 31 juillet 2013)	M. Abdallah CHAOUACHI (du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2013)
Salaire (facture SONEDE)	28 414	26 861
Indemnité de représentation	17 073	14 634
Frais d'essence et de téléphone	4 312	3 900
Frais de mission à l'étranger	19 381	8 337
TOTAL	69 180	53 732

Par ailleurs, en dehors de ces opérations nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants de code des sociétés commerciales.

Enfin, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Commissaire aux Comptes

DDF-AUDIT
Mohamed DALY

Notes Complémentaires

1. Primes servies au Personnel détaché permanent :

Les primes servies au Personnel détaché permanent s'élèvent à **46.341 Dinars** au 31 Décembre 2013 contre **36.585 Dinars** au 31 Décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012
Adnen BOUBAKER (ancien DG)	-	16 022
Med Habib TEKARI (ancien DG)	17 073	13 246
Abdallah CHAOUACHI (DG actuel)	14 634	
Montassar CHEBIL (Directeur technique)	14 634	7 317
Total	46 341	36 585

Ainsi, ce poste enregistre une augmentation de **9.576 Dinars**, soit de **27%**, justifiée par :

- L'octroi d'une prime mensuelle supplémentaire à la Direction Générale (13 primes en 2013 contre 12 primes en 2012), soit sept primes à l'ancien Directeur Général et 6 primes à l'actuel Directeur Général.
- Le dédoublement en 2013 de la prime mensuelle servie au Directeur Technique.

2. Comptabilité par projet :

Contrairement aux exercices 2011 et 2012, la comptabilité par projet relative à 2013 n'a pas été élaborée.

L'absence d'une comptabilité par projet ne permet pas la détermination du résultat analytique dégagé par projet.

Il est recommandé à la SONEDE International d'établir des états analytiques des projets et de les soumettre au Conseil d'Administration pour prise des décisions appropriées.